

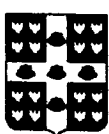
COMMISSION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES

UNIVERSITÉ LAVAL
CONSEIL UNIVERSITAIRE
Séance ordinaire du 2 novembre 1999
1301-10
*99411



AVIS
sur le

***Sentiment d'appartenance
à l'Université Laval***

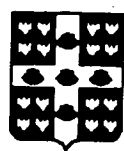


UNIVERSITÉ
LAVAL

Novembre 1999

***Le sentiment d'appartenance
à l'Université Laval***

AVIS
de la
COMMISSION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES



UNIVERSITÉ
LAVAL

NOVEMBRE 1999

Table des matières

Avant-propos	5
Composition de la Commission	7
Note aux lecteurs	8
Chapitre I - MANDAT DU RECTEUR	9
Chapitre II - PROTOCOLE DE TRAVAIL	13
Chapitre III - AVIS DE LA COMMISSION	17
1. Des cégeps et collèges à l'Université	21
2. L'Université : une communauté	25
2.1 - L'accueil et l'intégration	26
.1 - L'accueil et l'intégration des étudiants	27
.2 - L'accueil et l'intégration du personnel	33
2.2 - La formation académique	35
2.3 - La participation à la vie universitaire	43
2.4 - La valorisation et la reconnaissance	47
2.5 - Le milieu de vie	51
2.6 - La communication	55
3. De la collation des grades à la vie professionnelle	59
Chapitre IV - CONCLUSION	63
Chapitre IV - RÉCAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS	67

Avant-propos

*Le sentiment implique la conscience d'un engagement,
l'appartenance situe cet engagement*

Tel que le spécifiait M. François Tavenas, recteur de l'Université Laval, dans le Rapport de la Commission d'orientation: « Il est important, pour toute grande organisation, de faire le point de temps à autre sur son développement et sur son environnement. L'Université Laval ne fait pas exception... ». (Commission d'orientation, mars 1998)

Si le Rapport de la Commission d'orientation trace les grandes lignes des orientations de l'Université Laval, nous sommes heureux de constater que le thème de la Fierté de l'appartenance y est largement développé et qu'il préoccupe la communauté universitaire.

Définir le sentiment d'appartenance serait trop subjectif, voire utopique. En revanche, trouver les moyens qui peuvent le faire naître, le développer, l'améliorer ou l'entretenir nous a semblé, à l'issue d'un an de travail intense et de vastes consultations, très réalisable.

Le sentiment d'appartenance naît du désir de se joindre à une communauté mais aussi de l'engagement et de la participation de tous les membres de cette communauté. Dans notre cas, outre la fierté d'être universitaire, ce sentiment doit se manifester par le désir de s'identifier à une institution reconnue à l'échelle locale, nationale et internationale, par la volonté de contribuer à l'évolution du savoir en étant consulté et écouté, ainsi que par la satisfaction de voir sa participation reconnue et valorisée.


Il existe déjà des moyens de favoriser l'émergence et le maintien du sentiment d'appartenance à l'université. L'université en est riche; toutefois, plusieurs données de notre étude nous permettent de constater que ces manifestations du sentiment d'appartenance envers notre « Alma mater » ne sont pas mises en valeur et pourraient être nettement plus marquées. Sommes-nous assez conscients que notre Université regorge de grandes réalisations? Chaque service, chaque faculté, chaque association, chaque administration réalise en permanence de grandes actions. Les connaissons-nous ?

Si, à l'issue de notre étude, il est apparu qu'un certain sentiment d'appartenance existait envers un programme, une faculté, un service, un institut ou un centre de recherche, il demeure que celui envers l'Université reste faible, fragile, voire même inexistant.

Ce rapport est donc le fruit d'une très large consultation et d'une écoute attentive de l'ensemble de la communauté universitaire. Il est aussi l'aboutissement d'un travail remarquable des membres de la Commission des affaires étudiantes que je tiens à remercier sincèrement. Sans la participation des étudiants des cégeps et collèges, du personnel de toutes les facultés et de tous les services ainsi que des diplômés, cet avis n'aurait pu voir le jour. La réponse a largement dépassé nos espérances. Est-ce un signe du désir des membres de la communauté de voir changer les mentalités de notre institution ?

Merci. Merci à tous les membres de la Commission qui ont cru à ce projet d'envergure et qui ont donné sans compter. Merci à tous les membres de notre communauté universitaire qui nous ont réservé un accueil sincère. Merci à tous ceux qui ont été consultés et qui ont pris le temps de répondre à cette consultation (plus de 6000 personnes). Merci à tous ceux qui ont pris le temps de s'impliquer. Merci enfin à la direction de l'Université qui nous a accordé sa confiance pour mener à bien ce projet d'envergure et, avec patience, a attendu ce rapport.

Le bilan est là. Il ne s'appuie pas sur des statistiques mais repose sur les perceptions de très nombreux membres de notre communauté. C'est donc un bilan humain, c'est-à-dire réel. Il est maintenant de notre devoir, nous tous, membres de l'Université Laval, de nous mobiliser pour mettre en œuvre les grandes orientations citées dans cet avis de la Commission des affaires étudiantes sur le sentiment d'appartenance. Il ne s'agit ni de lois ni de règlements, c'est une réflexion sur un changement d'attitude à adopter pour améliorer la qualité de vie dans notre université et sans aucun doute dans notre société.



Éric PHILIPPE,
Président de la Commission
Cae@public.ulaval.ca
Novembre 1999

Membres de la Commission

BENKHOUYA, RADIA	étudiante (3 ^e cycle)
BLAIS, RENÉ	professeur, Faculté des sciences de l'administration
DUBOIS, CATHERINE	étudiante (1 ^{er} cycle)
GODBOUT, CLAUDE	vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes
GRENON, PHILIP	chargé de cours, Département de management
LACHANCE, MATHIEU	étudiant (1 ^{er} cycle)
LEVASSEUR, MIGUEL	étudiant (1 ^{er} cycle)
N'DIAYE, AMINATA	étudiante (2 ^e cycle)
PAPILLON, ANDRÉ	professeur, Faculté de musique
PELLETIER, ANNE	étudiante (2 ^e cycle)
PHILIPPE, ÉRIC	président et professeur à la Faculté de médecine
PICHÉ, DENISE	professeure, Faculté d'aménagement, architecture et arts visuels
POULIN, ÉDITH	adjointe au vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes
PRUD'HOMME, GILLES	étudiant (1 ^{er} cycle)
RICHER, MONIQUE	professeure, Faculté de pharmacie
ROUSSEAU, GILLES	professeur, Faculté de droit
TAVENAS, FRANÇOIS	recteur
BEAUDIN, PASCAL	étudiant et secrétaire de la Commission
BHERER, GENEVIÈVE	personne-ressource, coordination des affaires étudiantes

Note aux lecteurs

ADUL	Association des Diplômés de l'Université Laval
APAPUL	Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval
ÆLIÉS	Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures
CADEUL	Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval
CAE	Commission des affaires étudiantes
CAS	Comité d'admission et de supervision
ORFÉ	Outils et ressources facilitant les études
PEPS	Pavillon de l'Éducation physique et des sports
SASC	Service des activités socioculturelles

*** Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.**

Chapitre I

Le Mandat

La Commission des affaires étudiantes a pour fonction de considérer, à la demande du Conseil d'administration, du Conseil universitaire, du recteur ou d'une association étudiante, toute question intéressant l'ensemble des étudiantes et des étudiants (article 125 des Statuts de l'Université Laval).

En janvier 1998, à la suite des recommandations de la Commission d'orientation et de celles de l'avis sur la participation à la vie universitaire, le recteur, M. François Tavenas, confiait à la *Commission des affaires étudiantes* le mandat de trouver des moyens concrets qui permettraient à l'ensemble des membres de la communauté universitaire de développer le sentiment d'appartenance à l'Université Laval.

Chapitre II

Protocole de travail

Organisation de la consultation

Le travail de la Commission a consisté à mettre au point (en se référant aux recommandations contenues dans les avis récents de la Commission des affaires étudiantes et à celles de la Commission d'orientation) une stratégie pour définir, mesurer et favoriser le développement du sentiment d'appartenance à l'Université Laval.

Après avoir examiné plusieurs options, la Commission a abordé ce mandat en plusieurs volets qui ont été traités durant l'année universitaire 1998-1999.

1. Premier volet

Ce volet a consisté à organiser et à animer au cours des mois de décembre 1998 à février 1999, 22 tables rondes traitant du sentiment d'appartenance dans chaque faculté ainsi que dans différents services.

- **Toutes les facultés**

Chaque table ronde était constituée par le doyen ou la doyenne et devait réunir au moins une vingtaine de membres. Ceux-ci devaient représenter l'ensemble du personnel de la faculté et les étudiants des trois cycles : doyen, directeurs de département et de programme, professeurs, chargé de cours, membres d'associations étudiantes représentant les trois cycles, employés de soutien en contact avec les étudiants, professionnels, membres de groupes de recherche, un diplômé, etc.

- **Les services suivants :** orientation et counseling, activités socioculturelles, bourses et aide financière, placement, animation religieuse, accueil des étudiants étrangers, activités sportives, résidences, association des étudiantes et étudiants résidents sur le campus de l'Université, association des étudiants étrangers, sécurité et prévention, communications.

Dans ces services, chaque table ronde était constituée par le directeur ou la directrice du service concerné et devait réunir une vingtaine de membres. Ceux-ci devaient représenter l'ensemble du personnel ainsi que les étudiants des trois cycles utilisant le service : directeurs, employés, professionnels, étudiants-usagers.

Ces tables rondes ont été animées selon un protocole identique par des membres de la Commission des affaires étudiantes. Que ce soit dans les facultés ou les services, chaque participant a reçu avant la tenue de la table ronde un questionnaire à réponses ouvertes qu'il devait remplir en collaboration avec le maximum de ses pairs. Durant la table ronde, chaque participant devait exposer ses réponses et faire état des points de vue dont ils avaient discuté ensemble.

Cette première étape de l'enquête a permis de recueillir une information exhaustive sur ce qui est fait, à l'échelle du campus, afin de favoriser le développement ou le maintien du sentiment d'appartenance. Cela a permis aussi de connaître les opinions et perceptions des personnes rencontrées et de les sensibiliser sur l'importance de favoriser et valoriser le développement du sentiment d'appartenance non seulement chez les étudiants, mais aussi chez tous les autres membres de la communauté universitaire.

2. Second volet - Distribution de questionnaires à réponses ouvertes dans les autres services.

Des questionnaires identiques à ceux des tables rondes ont été distribués dans les autres services (Bureau du registraire, service de l'informatique et des télécommunications, bibliothèque, finances, immeubles) pour être complétés et renvoyés aux membres de la Commission.

3. Troisième volet - Distribution de questionnaires à réponses fermées.

Durant trois semaines, des questionnaires à réponses fermées ont été diffusés sur le campus ou envoyés à différents groupes de personnes en relation avec l'Université Laval :

- les directions de tous les cégeps et collèges du Québec (avec la collaboration du Vice-rectorat au développement);
- la communauté universitaire (par le biais des journaux : *Au Fil des événements*, *Impact Campus*, *l'Exemplaire* et d'Alérion);
- les membres de la CADEUL;
- les membres de l'ÆLIÉS;
- les membres de l'APAPUL (par le biais de leur association);
- la formation continue (par le biais de la direction générale de la formation continue);
- les diplômés (par le biais du journal *Contact*);
- certains groupes d'étudiants de premier cycle dans le cadre d'un cours;
- le personnel du restaurant LE PUB;
- certains groupes d'étudiants de premier cycle dans le cadre d'un cours.

4. Quatrième volet - Rédaction d'un avis de la Commission avec différentes recommandations qui sera déposé au Conseil universitaire durant la session d'automne 1999.

Chapitre III

Avis de la Commission

Pour émettre son Avis, la Commission s'est penchée sur trois grandes étapes de la vie universitaire : l'admission des étudiants des cégeps et collèges, la vie universitaire et le lien avec les diplômés pour accéder à la vie professionnelle.

Les pages qui suivent retracent cette démarche.

1

Des cégeps et collèges à l'Université

Le sentiment d'appartenance peut naître du désir d'intégrer un nouveau milieu. Cela peut être le cas d'étudiants des cégeps et des collèges qui espèrent ou rêvent de venir étudier à l'université et particulièrement, à l'Université Laval. C'est donc à l'Université Laval de susciter cette envie auprès des cégépiens et des collégiens.

Parmi les 1500 réponses reçues des étudiants des cégeps et collèges, il est apparu que le choix de leur université n'était pas automatique et n'avait pas, pour 83 % des répondants, de relation directe avec leur lieu de résidence. Les futurs étudiants vont choisir leur université en fonction de cinq critères bien précis:

- 60 % en fonction de la possibilité d'effectuer des stages pratiques ou d'occuper des emplois crédités,
- 46 % en fonction de la disponibilité des professeurs,
- 46 % en fonction de la variété des programmes,
- 34 % en fonction de la flexibilité des programmes car 60% d'entre eux occupent un emploi à temps partiel,
- 28 % en fonction de la réputation de l'Université dans le domaine de la recherche.

Si l'Université Laval peut satisfaire à certains de ces critères de sélection des étudiants des cégeps et collèges, il est primordial que l'ensemble de ses facultés et départements y soient sensibilisés afin d'ajuster leurs méthodes de recrutement et celles de gestion de programmes.

Cependant, si de nombreux étudiants souhaitent venir étudier à l'Université Laval, les membres de la Commission ont été très étonnés par le fait qu'un fort pourcentage de collégiens et cégépiens provenant de l'extérieur de la région de Québec soit ne connaissent pas notre Université, soit en ont entendu vaguement parler mais ne savent pas où elle est localisée, ou finalement ne connaissent pas les programmes offerts.

Et pourtant, les membres du Vice-rectorat au développement ont fait depuis deux ans de nombreux efforts pour établir des liens avec les administrateurs et les conseillers pédagogiques des cégeps. Mais hélas, ces liens restent à un niveau purement administratif et ne touchent pas les étudiants. Comment expliquer que 70 % des cégepiens ne connaissent pas l'existence du site Alérion ? Comment expliquer que de nombreux cégepiens pensent que l'Université Laval est à Laval ?

Peut-on créer le désir de venir étudier à l'Université Laval dans ces conditions ?

En outre, alors que la réputation nationale et internationale de l'Université Laval est incontestable, trop d'étudiants de la région de Québec ne la connaissent que par l'image qu'en donne la presse locale. Est-ce la meilleure représentation ? Les articles ne relatent le plus souvent que les problèmes de déficit, de coupures, de restructuration, etc. On pouvait même lire récemment dans *Le Soleil* du 8 septembre 1999 ce titre démagogique « Université Laval - Détresse psychologique sur le campus ».

Peut-on créer le désir de venir étudier à l'Université Laval dans ces conditions ?

Face à ce constat, il faut se demander si les méthodes de recrutement sont appropriées, quels rôles jouent les parents ? les anciens ? les conseillers pédagogiques ? ou plutôt quel rôle ne jouent-ils pas ?

Afin de favoriser le recrutement et de créer chez les étudiants le désir d'étudier à l'Université Laval, la Commission recommande :

Recommandation 1

Que le vice-rectorat au développement trouve les moyens pour établir des contacts directs avec les étudiants des cégeps et collègues.

Recommandation 2

Qu'afin de susciter des demandes d'information et de candidatures, l'Université offre dans chaque cégep des bourses d'accueil pour des programmes non contingentés.

Recommandation 3

Que l'Université, de concert avec les associations étudiantes (CADEUL), organise chaque année une fin de semaine où seraient invités les présidents des associations de chaque cégep afin de favoriser des liens directs avec les étudiants.

Recommandation 4

Que l'information destinée aux collégiens et cégépiens soit orientée en fonction des programmes et des facultés.

Recommandation 5

Que l'association des diplômés de l'Université Laval et celle des retraités valorise les efforts de ses membres dans le recrutement des étudiants pour leur « Alma mater ».

Recommandation 6

Que le vice-rectorat au développement mette tout en œuvre pour valoriser l'Université Laval auprès des conseillers pédagogiques et d'orientation des cégeps et collèges.

Plus particulièrement, la Commission recommande :

- Que l'Université Laval fasse la promotion du site Alérion non seulement auprès des administrateurs mais surtout auprès de tous les étudiants de ces établissements.
- Que l'Université crée un cédérom publicitaire multilingue sur l'Université Laval pour rejoindre les étudiants tant à l'échelle provinciale que nationale et internationale.
- Que dans toutes les publicités réalisées pour le recrutement soit clairement identifiée la situation géographique de l'Université Laval.
- Que les facultés et les départements soient sensibilisés aux cinq principaux critères qui guident le choix des candidats aux études universitaires.
- Que le service de placement qui a déjà fait un travail remarquable depuis trois ans continue et renforce sa collaboration avec les facultés et l'association des diplômés dans le cadre de la recherche de stages crédités ou rémunérés pour les étudiants de tous les cycles.
- Que l'Université Laval poursuive ses efforts d'association avec la Commission de la capitale nationale pour en assurer sa promotion locale et régionale.
- Que le besoin de susciter un sentiment d'appartenance guide les facultés et les services dans leurs contacts avec les candidats.

2

L'Université, une communauté

« ATTENTION AUX ÉTUDIANTS, ILS SONT PRÉCIEUX »

Lucie Lavoie, Ombudsman de l'Université Laval
Rapport annuel 1999

« ATTENTION À TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL, ILS SONT PRÉCIEUX »

la Commission des affaires étudiantes

Une université de renommée internationale est une grande organisation qui doit en permanence s'adapter à l'évolution de la société afin de remplir adéquatement sa mission et rayonner aux plans provincial, national et international. Elle doit aussi s'adapter sans cesse à l'évolution de la jeunesse, du savoir et des communications. Mais que faisons-nous de LA communication ? Le défi est rude et complexe, surtout en ces années où les gouvernements ne semblent pas saisir que l'investissement dans la formation académique est l'une des garanties majeures d'un avenir prospère de la société. Si les coupures draconiennes actuelles effectuées par le gouvernement visent à atteindre un « déficit zéro », elles engendreront plus un déficit intellectuel et humain.

En ces périodes humainement difficiles, les membres de la Commission sont convaincus que l'Université doit tout mettre en œuvre pour sensibiliser, dynamiser et mobiliser notre communauté. C'est en redonnant confiance à ses membres que ceux-ci retrouveront la fierté de faire partie de notre institution et l'enthousiasme d'apporter leur contribution au développement du savoir, des individus ainsi que de l'intelligence rationnelle et relationnelle.

C'est dans cet esprit constructif de dialogue, de respect et de considération de la personne que les différentes sections de ce chapitre sont traitées.

La conclusion s'attachera, cela va de soi, à la communication.

2.1

L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION

L'accueil dans une communauté est sans nul doute le facteur déclenchant du sentiment d'appartenance. Que l'on soit étudiant, enseignant, ou membre du personnel, chaque être humain ressent le besoin d'être attendu, bienvenu, respecté et entendu.

À l'issue des tables rondes, il est clairement apparu que, malgré la taille de notre institution, chaque membre de la communauté universitaire exprimait l'importance de se sentir accueilli et considéré dans ses nouvelles fonctions. Ceci constitue de toute évidence un des facteurs déclenchants du sentiment d'appartenance. Mais, plus que l'accueil qui reste ponctuel, l'intégration de la personne dans son nouvel environnement est encore plus déterminante pour favoriser le développement et le maintien de son sentiment d'appartenance envers son milieu. Certaines facultés et certains services ont déjà d'excellentes méthodes favorisant cette intégration. Pourquoi ne pas les faire connaître ?

Cette intégration doit commencer dans le milieu d'accueil avant de s'étendre à l'Université : l'étudiant dans son programme ou son département, l'employé ou le professionnel nouvellement arrivé ou qui est muté dans un autre département, un autre service, ou une autre faculté. Peu importe son âge, sa fonction, son titre ou même son ancienneté, une personne a besoin d'être accueillie, c'est-à-dire soutenue dans la découverte et la compréhension de son nouvel environnement, valorisée et respectée dans sa nouvelle fonction. Un fort sentiment d'appartenance à son milieu de travail est l'ébauche d'un attachement réel à son service ou à sa faculté et, finalement, à l'Université. Le sentiment d'appartenance transformera alors un milieu de travail en un milieu de vie.

C'est en ce sens que nos recommandations toucheront tous les membres de notre communauté universitaire : étudiants, anciens et nouveaux, personnel, professionnels, administrateurs, enseignants, chercheurs-boursiers, en se basant non seulement sur l'accueil mais surtout sur l'intégration de la personne au sein de sa nouvelle équipe.

Cela sera réalisable si la communauté universitaire tout entière participe à cet accueil et à cette intégration.

2.1.1 L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS

« LA FÊTE EST TROP LONGUE, L'ACCUEIL EST TROP COURT »

Commentaire d'un étudiant lors d'une table ronde.

Les nouveaux arrivants bénéficient d'un accueil qui leur donne les clés d'accès à la vie universitaire. La Commission des affaires étudiantes considère toutefois, qu'en plus d'être informés, ces étudiants doivent être interpellés par l'Université dès leur arrivée. Ils doivent intégrer la notion qu'avant de jouer un rôle important dans la société, ils peuvent et doivent jouer un rôle important dans l'évolution de leur institution. La relation individuelle au savoir doit faire place à l'importance de la dynamique communautaire entre les étudiants, les enseignants, les professionnels et le personnel. L'Université, par ses facultés, ses services et ses unités, doit faire passer ce message clair et faire savoir à tous ses futurs étudiants qu'elle souhaite leur participation à la vie universitaire et qu'elle met en œuvre tous les moyens afin de la reconnaître et de la valoriser.

L'accueil débute donc avec les cégepiens. Mais malgré leur légitime fierté d'avoir été admis à l'Université, un grand nombre de cégepiens éprouvent une certaine inquiétude. L'image qu'ils ont de l'Université Laval est bien souvent celle d'une grosse entreprise impersonnelle. Il nous apparaît donc important que chaque doyen soit sensibilisé à cette inquiétude ressentie par les nouveaux étudiants et fasse le nécessaire auprès des directeurs de département pour que ce point soit atténué.

Si, dans l'ensemble, l'accueil est très bien géré par les services et par certaines facultés, les membres de la Commission des affaires étudiantes ont clairement perçu des lacunes dans l'intégration des étudiants à la vie universitaire et au campus. Il est surprenant de constater que, dans les résidences, malgré un *Service des résidences* et un *Service de sécurité* très bien organisés, quelques étudiants connaissent des problèmes d'adaptation et de solitude lors de la première session. Il est aussi désolant de constater que parmi les nouveaux étudiants, 30 % en moyenne quittent leur programme ou même l'université au cours de leurs études. Pouvons-nous mieux orienter ces étudiants ? Pouvons-nous mieux les intégrer ? Sommes-nous suffisamment conscients de cet état de fait ?

L'Université, grâce au *Bureau d'accueil des étudiants et étudiantes étrangers*, a fait un travail remarquable pour l'accueil des étudiants étrangers. En revanche, nous constatons des faiblesses en ce qui concerne celui des étudiants provenant des autres régions du Québec. Il est en effet nettement ressorti de notre enquête que des étudiants ayant fait toutes leurs études dans des régions éloignées de Québec (ou même de régions plus proches) étaient dépaysés et éprouvaient un sentiment de solitude en arrivant dans une université de 40 000 personnes. Y a-t-il une relation à faire avec les étudiants qui quittent l'Université au cours de leurs études ?

Les propositions de la Commission sont donc présentées sous le thème général suivant : *Les activités d'accueil et d'intégration : Une continuité au cours de la première année d'études*. Nous nous appuierons donc sur le rôle de chaque organe et de chaque instance pour formuler nos propositions.

RÔLE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont un rôle primordial à jouer dans la vie universitaire et donc dans l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants. Mais seules, leurs actions sont incomplètes : elles doivent travailler en coordination avec les facultés et les services.

Parmi les nombreuses suggestions recueillies dans notre étude, il est par exemple clairement apparu que les étudiants auraient aimé être parrainés par d'autres étudiants ou même par un diplômé ; d'autres encore souhaitent avoir un conseiller pédagogique. En d'autres termes, une grande majorité de nos étudiants souhaitent être soutenus dans leur nouveau milieu de vie. C'est en ce sens que la Commission recommandera aux associations facultaires d'établir, en collaboration avec les facultés ou même avec des jeunes diplômés, un programme de parrainage avec les nouveaux étudiants. Il est réjouissant de constater que des jeunes diplômés ont spontanément proposé de parrainer de nouveaux universitaires. Ne serait-ce pas une ébauche de lien avec la vie professionnelle ?

La Commission recommande :

Recommandation 7

Que les associations étudiantes intègrent, dans la mesure du possible, les activités de l'Université dans leurs activités d'accueil et d'intégration (Événement de la Rentrée, Rendez-vous Laval, ouverture officielle de l'année universitaire par le Recteur, etc.).

Recommandation 8

Que les associations étudiantes qui le souhaitent élaborent ou participent à l'élaboration de programmes de parrainage ou de réseaux d'entraide pour l'accueil des nouveaux étudiants lors de leur première année d'études, en concertation avec leur faculté et les départements.

Recommandation 9

Que les associations étudiantes coordonnent avec les doyens et les directeurs de programme et de département les activités d'accueil et d'intégration qui sont prévues à la rentrée.

Recommandation 10

Que les associations étudiantes exposent en permanence dans les cafétérias ou halls des facultés des panneaux d'affichage où tous les renseignements sur les activités de l'association seraient présentés.

Plus particulièrement, la Commission recommande :

- **Que les comités d'étudiants responsables des activités d'accueil et d'intégration des nouveaux étudiants réalisent ces activités en concertation avec les associations étudiantes, et que ces activités tiennent compte du nouveau « Guide d'Intégration et Responsabilité » élaboré par la CADEUL.**
- **Que les associations étudiantes diffusent le plus longtemps possible l'information relative à l'intégration à la vie associative et universitaire.**
- **Que les associations étudiantes remettent à leur doyen, au cours de la session d'automne, un rapport des activités d'accueil et d'intégration réalisées.**

RÔLE DES FACULTÉS ET DES DÉPARTEMENTS

Si les associations jouent un rôle primordial dans l'accueil des étudiants, les facultés et les départements doivent aussi apporter leur part d'engagement. Outre les aspects de recrutement, la participation des administrateurs, du personnel, des professionnels, du corps professoral et enseignant dans les activités d'accueil reste essentielle. Il serait sans aucun doute souhaitable, qu'à l'image de plusieurs facultés, soit mis en place un comité d'accueil qui se chargerait de tout mettre en œuvre pour que l'accueil des étudiants soit un facteur déclenchant du sentiment d'appartenance. Les doyens ont bien sûr un rôle de gestion et d'administration, mais ne sont-ils pas les garants de l'ambiance de leur faculté ?

C'est en ce sens que la Commission suggère plusieurs pistes de travail :

Recommandation 11

Que chaque directeur de programme fasse connaître aux nouveaux étudiants du premier cycle le nom d'un conseiller pédagogique et que les responsables des CAS fassent de même pour les étudiants de 2^e et 3^e cycles qui n'ont pas encore de directeur de recherche.

Recommandation 12

Que les facultés et départements, en collaboration avec les associations étudiantes, s'assurent d'un accueil aux sessions d'automne et d'hiver pour tous les nouveaux étudiants des trois cycles (allocution du doyen, remise de prix et bourses, présentation des professeurs, du personnel et des associations d'étudiants, présentation des personnes ressources et des ressources disponibles, présentation de la vie associative et universitaire, etc.).

Recommandation 13

Que dans chaque faculté soient installés des panneaux sur l'histoire de l'Université Laval et de la faculté, ses réalisations, sa vie associative, les membres de la faculté, les grands diplômés, les entreprises et organisations partenaires.

Recommandation 14

Que les facultés, programmes ou départements participent à l'élaboration de programmes de parrainage ou de réseaux d'entraide pour l'accueil des nouveaux étudiants lors de leur première année d'études, en concertation avec les associations d'étudiants, et qu'ils sollicitent la participation des professeurs et des personnes ressources (professionnels et employés de soutien). (Voir Recommandation 8)

Recommandation 15

Que les doyens rédigent un rapport sur les activités d'accueil et d'intégration au cours du trimestre d'automne qu'ils présenteront au Conseil de la faculté ainsi qu'au Conseil universitaire.

Recommandation 16

Que les doyens, vice-doyens à la recherche et directeurs de programme se consultent pour organiser une « journée de la création et de la recherche » et y invitent tous les étudiants de 2^e et 3^e cycles y compris ceux « hors campus ».

La Commission recommande aussi :

- Que les fonctions et structures des comités de programme soient clairement expliquées aux étudiants au début de chaque année universitaire.
- Que des cours de formation sur la structure universitaire soient offerts aux étudiants afin de favoriser leur implication au sein de la communauté universitaire.
- Que dans chaque pavillon soit clairement identifié un bureau d'accueil et de renseignements et que la signalisation dans les pavillons continue d'être améliorée.
- Que pour chaque pavillon, outre son nom, soient en permanence clairement identifiées les facultés qui y sont localisées.
- Que les facultés et départements invitent les nouveaux étudiants à évaluer les activités d'accueil et d'intégration.

RÔLE DE L'UNIVERSITÉ ET DES SERVICES

Par tous ses services et particulièrement ceux qui touchent à la vie étudiante, l'Université fait un travail remarquable d'accueil. *Rendez-vous Laval* en est un exemple. Cependant les étudiants qui viennent chercher leur agenda de la CADEUL ou de l'ÆLIÉS, ou par exemple leur carte de bus, sont noyés dans un flot d'informations qu'ils ne peuvent absorber. Hélas, lorsqu'ils ressentent le besoin d'aller chercher ces informations, *Rendez-vous Laval* est terminé. Une première semaine de vie étudiante est une semaine dépendante des activités d'initiation qui en occupent la majeure partie, une semaine où chaque professeur expliquera l'organisation de ses cours, une semaine où chaque étudiant fera connaissance avec son milieu, cherchera à s'y retrouver, cherchera un ami, une connaissance. Est-ce la bonne semaine pour présenter aux nouveaux arrivants toutes les richesses que l'Université leur offre sur le plan de l'implication, des activités socioculturelles ou sportives, des bienfaits d'Internet, etc., il y en a trop ?

La semaine suivante, l'accueil est terminé, l'étudiant reste seul après la fête. Or, c'est là que le rôle de l'Université est primordial pour son intégration, C'est à ce moment que le rôle des membres responsables de l'accueil, des conseillers pédagogiques, des parrains, des services concernés, des professeurs devient primordial (sans non plus tomber dans un paternalisme universitaire). Qu'il y ait un *Rendez-vous Laval* et un peu plus tard un « rendez-vous participation et implication », pourquoi pas ?

Recommandation 17

Que l'Université, en collaboration avec les associations étudiantes, le service des résidences et les responsables des parrainages, identifie les étudiants provenant des autres régions du Québec et leur offre le maximum de support.

Recommandation 18

Que le Bureau du registraire, les services d'Aide financière, des activités socioculturelles et sportives envisagent sérieusement la possibilité de tenir un comptoir d'accueil et de renseignements express durant les semaines suivant l'accueil au pavillon Alphonse-Desjardins.

Recommandation 19

Que l'Université améliore la signalisation et l'environnement architectural des bureaux d'accueil du registraire et de la faculté des études supérieures ou même envisage de les relocaliser.

Recommandation 20

Que l'Université organise des stages de formation pour toutes les personnes qui participent à l'accueil.

Recommandation 21

Que Rendez-vous Laval se déroule en deux étapes : durant la première semaine pour tous les services de base et durant les suivantes pour mettre en valeur toutes les facettes de la vie universitaire.

Recommandation 22

Que les responsables des services aux étudiants effectuent une tournée des facultés et des pavillons au cours des trimestres d'automne et d'hiver afin de faire connaître les ressources et les services qu'ils offrent.

Recommandation 23

Que le guide ORFÉ soit accessible en permanence dès la page d'accueil d'Alérion et qu'une section destinée aux nouveaux étudiants y soit clairement identifiée.

La Commission recommande aussi, par exemple :

- **Que l'Université et les facultés promeuvent davantage des activités d'accueil organisées par les facultés et les services (Rendez-vous Laval, parrainage, événements de la rentrée, etc.).**
- **Que toutes les personnes actives dans l'accueil soient clairement identifiées par des badges de l'Université.**

2.1.2 L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DU PERSONNEL

Le sentiment d'appartenance se développe avec l'importance accordée à l'intégration de l'ensemble des membres de la communauté, notamment par leurs interventions dans la prise de diverses décisions. S'il faut mettre un effort pour l'accueil des étudiants, il ne faut pas négliger celui de tous les membres du personnel (personnel de soutien, professionnels, chargés de cours, chercheurs-boursiers, professeurs, etc.). Il ne faut pas négliger non plus le fait qu'il y a deux types d'accueil : celui de la personne qui intègre l'Université pour la première fois mais aussi l'accueil de celui qui change de poste, de service ou de faculté.

Ces dernières années ont été marquées par des restructurations sans précédent de l'Université Laval. Cela a entraîné de nombreuses coupures de postes ainsi qu'une réorganisation importante des ressources humaines. Années d'inquiétude justifiée ou, pour certains, de démotivation. Les conditions pour développer une *fierté d'appartenance* ne sont guère favorables. Les administrateurs de l'Université doivent en être conscients et devraient tout mettre en œuvre pour encadrer, accueillir et écouter le personnel. Il est évident que lorsque le personnel aura un très fort sentiment d'appartenance, celui des étudiants naîtra et se développera grâce à lui.

La Commission recommande :

Recommandation 24

Que chaque faculté et service adopte une procédure d'accueil de chaque nouveau membre du personnel.

Plus particulièrement, la Commission recommande :

- Que chaque nouvel employé, quelle que soit sa fonction à l'intérieur de l'université, soit présenté, par exemple à l'occasion d'une réunion ou d'une assemblée, à l'ensemble du personnel de la faculté, du service ou de son unité.
- Que dans l'annuaire annuel de chaque faculté soient cités non seulement les administrateurs et professeurs mais l'ensemble du personnel de la faculté.
- Que dans les journaux facultaires soient présentés tous les nouveaux membres du personnel.
- Que les doyens et directeurs de service soient sensibilisés au fait qu'ils sont les garants de l'accueil (humanitarisme, respect, considération) et de l'intégration de chacun des nouveaux membres.
- Que chaque faculté et chaque service se renseignent mutuellement sur les méthodes d'accueil et d'intégration qu'ils utilisent.

2.2

LA FORMATION ACADÉMIQUE

Il est évident que la mission première de l'Université est de s'assurer de la qualité de la formation à tous les cycles incluant la formation continue. Il est clair que nous n'avons rien à envier à d'autres Universités sur ce point compte tenu de la réputation de la nôtre. Mais le but de cette étude n'est pas de porter un jugement sur la qualité de l'enseignement (bien qu'au cours de ce travail, ce point ait été, dans l'ensemble, jugé très positivement). Il s'agit surtout de déterminer ce qui devrait être amélioré pour favoriser le développement du sentiment d'appartenance chez l'ensemble des étudiants par rapport à la formation académique.

Cette formation académique commence par l'accueil des cégépiens mais aussi par le désir de faire naître en eux toutes les possibilités que leur offre notre Université pour leur développement intellectuel et leur formation académique et sociale. Si notre étude montre que la qualité du corps professoral et enseignant est dans l'ensemble jugée excellente, elle montre aussi, selon certains étudiants, une importante lacune dans la disponibilité de ce corps professoral et enseignant. La Commission a noté de la part de nombreux étudiants la perception que leurs professeurs travaillent de plus en plus chez eux grâce aux systèmes de communication informatiques. Les membres de la Commission ne considèrent pas obligatoirement cet aspect comme négatif. Le courriel n'est-il pas, par exemple, un moyen de communication privilégié ? Il semble également important que les étudiants fassent des efforts pour s'adapter aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Autre constat : les étudiants connaissent-ils bien leurs professeurs ou même leurs fonctions ? Il semble que non et ils le regrettent en découvrant après leur passage à l'Université qu'un de leurs professeurs a écrit un livre, une œuvre musicale, fait une découverte importante. N'y a-t-il pas un travail à faire pour que les étudiants soient informés des réalisations de ceux qui les forment ? Quel est l'étudiant qui ne serait pas fier de suivre les cours d'un professeur dont le niveau de compétence est reconnu internationalement ?

Finalement, lors des tables rondes, la Commission a également constaté que la disparition des bureaux de soutien pédagogique, le manque du suivi des évaluations de l'enseignement, la diminution des fonds pour le développement de la bibliothèque, la mauvaise connaissance des rôles et fonctionnements de certains comités de programme, etc. étaient autant de facteurs irritants qui allaient à l'encontre du sentiment d'appartenance. En contrepartie, les membres de la commission constatent

qu'actuellement la direction de l'Université déploie tous ses efforts pour améliorer ces situations mais, qu'hélas, cela ne se sait pas.

La Commission recommande :

Recommandation 25

Que les enseignants soient sensibilisés au fait que leur disponibilité hors des cours est un facteur primordial de la formation des étudiants et du développement de leur sentiment d'appartenance. Que cette disponibilité soit reconnue et valorisée.

Recommandation 26

Que chaque faculté réalise l'importance de personnaliser, dans la mesure du possible, la formation des étudiants, nouvelle réalité de notre société.

Recommandation 27

Que les facultés étudient la possibilité que soit offert en sections plus restreintes au moins un cours obligatoire de première session.

Recommandation 28

Que la direction du réseau de valorisation de l'enseignement redéfinisse son rôle d'aide en fonction des besoins exprimés par le corps professoral et les enseignants : préparation des notes de cours, suivi des évaluations de l'enseignement, préparation de page WEB, etc.

Plus particulièrement la Commission recommande :

- Que, par le réseau de valorisation de l'enseignement, chaque faculté fasse connaître les moyens qu'elle utilise pour faciliter le développement de la relation étudiants / professeurs.
- Que les facultés considèrent la possibilité de recréer des bureaux de soutien pédagogique en collaboration avec le réseau de valorisation de l'enseignement.
- Que les facultés invitent les professeurs actuels à parrainer leur nouveaux collègues (professeurs, chargés de cours, chercheurs-boursiers, ...) afin de mieux les intégrer dans leur nouveau département.

- Que les facultés mettent tout en œuvre pour donner la possibilité aux professeurs et chargés de cours la possibilité de participer à des ateliers en vue d'obtenir des conseils sur la pédagogie de l'enseignement.
- Que les directeurs de programmes et de départements s'assurent que le *Réseau de valorisation de l'enseignement* puisse offrir des conseils pour moderniser et améliorer la qualité des notes de cours (français, syntaxe, présentation, mise à jour, ...) tant pour les cours donnés à l'Université que dans le cadre de la formation continue ou pour la création de pages WEB, par exemple.
- Que dans un but d'échange et de communication, les vice-recteurs trouvent les moyens pour organiser des rencontres inter-facultaires relativement à la formation académique.

Finalement, une bonne formation universitaire implique de toute évidence que l'Université soit dotée d'une bibliothèque adaptée à la qualité de la formation qu'elle donne. Les membres de la Commission sont conscients des difficultés de financement du réseau universitaire québécois. Il est vrai que la culture revient chère, mais que peut-on dire de l'absence de culture ? Il apparaît important que notre bibliothèque, qui doit être un pôle d'attraction, soit de renommée internationale.

Recommandation 29

Que l'Université se donne le défi de faire de notre bibliothèque, une bibliothèque de renommée internationale.

La Commission recommande aussi :

- Que l'Université réaménage la bibliothèque avec des salles où les membres de la communauté universitaire pourraient non seulement travailler seuls mais aussi en petits groupes.
- Que l'Université aménage une salle de lecture confortable à l'intérieur de la bibliothèque.

LES CYCLES SUPÉRIEURS

Force est de constater que les étudiants des 2^e et 3^e cycles n'ont pas un très fort sentiment d'appartenance envers l'Université Laval. L'un des facteurs déterminants est sans doute l'endroit où l'étudiant effectue sa recherche : de nombreux étudiants sont disséminés dans les centres de recherche et viennent rarement sur le campus ou encore travaillent chez eux grâce aux communications informatisées. Aucun de ces aspects ne peut favoriser le développement d'un fort sentiment d'appartenance.

Mais ce qui ressort le plus de cette étude chez certains étudiants, c'est le manque de disponibilité de leur directeur de recherche. Ce manque de contacts personnels ou de soutien entraîne chez les étudiants le sentiment d'être « de la main-d'œuvre à bon marché », d'où un manque d'estime d'eux-mêmes. Il serait important que les directeurs de programme soient non seulement sensibilisés à ce problème, mais trouvent les moyens pertinents pour remédier à cette perception ou cet état de fait. Peut-être aussi devrions-nous encourager les étudiants, tels que nous le mentionnions auparavant, à profiter davantage des moyens informatisés de communication dont ils bénéficient.

Le rôle du directeur de recherche est de toute évidence la poursuite de la recherche de l'excellence dans la formation de ses étudiants. Mais il n'y a pas que cela. À l'issue des tables rondes et de l'enquête effectuée par l'ÆLIÉS sur ce dossier, les membres de la Commission tiennent à sensibiliser les doyens, les directeurs de programme et les directeurs de recherche sur ce texte de la FEUQ qui résume fort bien les points de vue des étudiants de 2^e et 3^e cycles de notre Université :

« Le directeur a un rôle primordial à jouer en ce qui concerne la motivation de l'étudiant car, comme le souligne la FEUQ (1995), le directeur « devient, de par ses contacts fréquents avec l'étudiant, un quasi-confident, qui s'intéresse au bien-être général de l'étudiant (appui moral et logistique, aide intense, écoute attentive, ouverture d'esprit, sortie des cadres de la recherche, assistance aux communications de l'étudiants, intérêt concret envers le travail de l'étudiant). Royer et Laurin (1993) développent cette idée et parlent d' « animation intellectuelle et scientifique », c'est-à-dire « celle qui suscite les échanges entre les professeurs de même qu'elle contribue au développement d'une identité professionnelle chez l'étudiant, à la motivation et à la valorisation des individus ».

« La condition étudiante aux cycles supérieurs au Québec » (FEUQ - 1999)

La Commission recommande donc :

Recommandation 30

Que les directeurs de département et de programme s'assurent d'une meilleure disponibilité de la part des directeurs de recherche et que cette disponibilité soit prise en compte dans leur charge de travail.

Recommandation 31

Que les directeurs de recherche et les étudiants chercheurs rencontrent et accueillent régulièrement des étudiants de premier cycle pour faire naître en eux le désir de découvrir le monde de la recherche, le désir de s'inscrire aux cycles supérieurs, le sentiment d'être attendu.

Recommandation 32

Que les directeurs de recherche favorisent la participation de leurs étudiants à des rencontres scientifiques entre les différents programmes des études supérieures de l'Université.

Plus particulièrement la Commission recommande :

- Que les facultés s'assurent que les activités de recherche soient présentées aux étudiants dans les cours du premier cycle.
- Que dans les journaux universitaires soient nommés tous les étudiants qui obtiennent des bourses d'études, des fonds de recherche ou des prix (sans oublier les étudiants effectuant des études post-doctorales).

Outre cela, nous avons constaté que de nombreuses soutenances de thèse se déroulaient hors du campus universitaire avec, dans certains cas, le drapeau du centre de recherche comme toile de fond, sans aucun symbole universitaire. La Commission recommande donc :

Recommandation 33

Que les doyens s'assurent que les soutenances de thèse sont effectuées sur le Campus de l'Université Laval.

Plus particulièrement, la Commission recommande :

- Que, pour les thèses, chaque faculté trouve une salle appropriée avec dépendances pour recevoir les invités et les familles.
- Que dans la salle de défense des thèses soient exposés des panneaux sur l'histoire et les réalisations de l'Université et de la faculté.

LA FORMATION CONTINUE

La formation continue est un aspect de la formation qui est en pleine croissance et qui devra continuer à se développer. Ce style d'enseignement correspond tout à fait à un souhait de la population et est aussi un moyen privilégié de faire rayonner l'Université Laval au Québec.

À l'issue des résultats de notre étude, il se dégage de façon indéniable que les étudiants ayant suivi des « cours sur mesure » sur le campus sont très heureux, ont développé un fort sentiment d'appartenance envers l'Université Laval et sont sans aucun doute promoteurs d'un rayonnement favorable pour leur institution. Ces étudiants constituent certainement les meilleurs porte-paroles de la qualité de la formation à l'Université Laval. Cours sur mesure, flexibilité des programmes, n'est-ce pas un souhait des étudiants actuellement en dernière année de cégep ? Question de réflexion...

En revanche, dans le cadre de la formation continue à distance, l'enseignement est sujet à de nombreuses critiques et par là même donne une image assez négative de l'Université dans la province. Il apparaît important aux membres de la Commission que, si l'on désire améliorer notre image et la qualité de l'enseignement, il faudra nécessairement investir tant dans l'infrastructure que dans la formation des tuteurs. Il serait dommage que l'Université rate ce tournant de la formation post-universitaire.

La Commission recommande :

Recommandation 34

Que l'Université mette tout en œuvre pour favoriser et améliorer le développement de la formation continue ainsi que de son infrastructure.

Plus particulièrement la Commission recommande :

- Que l'Université donne à la formation continue tous les moyens nécessaires au recrutement et à la formation des tuteurs.
- Que la direction générale de la formation continue s'assure de la compétence pédagogique de ses tuteurs.
- Que la direction générale de la formation continue prenne conscience que la stabilité de son équipe de tuteurs est un gage de la qualité de la formation continue à distance.
- Que la direction générale de la formation continue mette en place un système d'évaluation de ses cours et qu'un rapport en soit fait annuellement au Conseil universitaire.

- Que la direction générale de la formation développe des sites WEB en collaboration avec les facultés pour l'enseignement à distance.
- Que la direction générale de la formation continue prenne tous les moyens pour que leurs étudiants se sentent partie intégrante de l'Université Laval et en fasse la promotion dans leurs régions respectives.
- Que la direction générale de la formation continue prenne tous les moyens pour valoriser ses étudiants.

2.3

LA PARTICIPATION À LA VIE UNIVERSITAIRE

« L'organisation de la vie universitaire ne se résume pas seulement aux activités de type social ou culturel. Les initiatives et projets liés au champ d'études contribuent également à rendre le milieu de vie stimulant et dynamique et à mettre en valeur le savoir, le savoir-faire et le savoir-être des étudiants. » (Rapport de la Commission d'orientation).

Conformément à cette vision, la Commission des affaires étudiantes recommande le renforcement et la valorisation d'une série de moyens concrets permettant de favoriser la participation à la vie universitaire.

La Commission croit qu'il est toujours temps de faire preuve d'imagination et de générosité pour trouver des moyens de faire du passage des étudiants à l'Université Laval un séjour mémorable. Ce ne sont ni les politiques et ni avis qui sont en contact avec les étudiants, ce sont les professeurs et le personnel. Il y a déjà, au cœur même de l'Université, des dynamiques saines entre enseignants, personnel et étudiants. Chacune de ces parties sait qu'elle a un rôle à jouer dans l'amélioration de la qualité de la formation et de la participation à l'Université Laval.

La participation à la vie universitaire est sans doute l'un des moyens les plus forts pour développer son sentiment d'appartenance. Il existe plus de 250 associations, et pourtant, seule une minorité d'étudiants s'y intéresse. Quelles sont les raisons qui incitent une grande majorité d'étudiants à venir suivre leurs cours sur le campus sans jamais tenter de s'impliquer ni de se tenir au courant des nombreuses possibilités de participer à la vie étudiante ?

Pour quelles raisons les membres du personnel (au sens large du terme) sont-ils si peu nombreux à s'intéresser aux activités universitaires ?

La Commission pense, en s'appuyant sur cette enquête, que la diffusion des activités de la communauté universitaire n'atteint pas tous ses membres. Cela pourrait être attribué à un problème de communication dont nous reparlerons ultérieurement.

Il ressort donc de cette étude qu'il est impératif de trouver des moyens qui favoriseront la participation à la vie universitaire de tous les membres de la communauté : étudiants, corps professoral et enseignant, professionnels, employés. Plusieurs avis de la Commission des affaires étudiantes ont déjà été émis à ce sujet. Il serait important de se préoccuper d'en assurer le suivi.

En outre, la Commission propose que des encarts traitant de la participation à la vie universitaire soient publiés à chaque session dans les journaux facultaires et universitaires. On pourrait y trouver des articles généraux sur ce thème, un calendrier d'activités, un bilan de quelques réalisations, des portraits de membres qui s'impliquent, etc.

La Commission croit aussi qu'une meilleure diffusion des activités de la communauté universitaire par le biais des publications extérieures permettrait aussi de rejoindre les retraités, les diplômés et les étudiants des cégeps. Une telle démarche serait pertinente si l'on souhaite vivifier et valoriser le sentiment d'appartenance à l'Université.

La Commission recommande :

Recommandation 35

Que dans chaque faculté soit créé ou revalorisé un comité des affaires étudiantes qui serait un lieu d'échanges et de préparation des activités qui donnerait l'occasion à différents intervenants de partager leurs idées sur des thèmes favorisant l'appartenance à la faculté.

Recommandation 36

Que l'Université et les services concernés valorisent davantage la création et le développement de bureaux étudiants spécialisés dans différents domaines tels l'aide juridique, la traduction, les voyages ainsi que les projets liés à la discipline ou au champ d'étude.

Recommandation 37

Que les facultés et les professeurs soient plus souples pour les étudiants qui participent à des activités sportives ou artistiques et trouvent les moyens pertinents pour que ces étudiants ne soient pas pénalisés dans leur formation académique. (En accord avec la politique de l'Université)

Recommandation 38

Que la participation à la vie universitaire et facultaire soit considérée parmi les critères des promotions d'agrégation et de titularisation.

Recommandation 39

Qu'à la suite du succès de l'organisation du congrès de l'ACFAS, l'Université invite à nouveau ses retraités à participer à l'organisation d'événements spéciaux.

Plus particulièrement la Commission recommande :

- Que l'association des diplômés soit sensibilisée au fait que de nombreux diplômés sont intéressés à participer bénévolement à différentes activités universitaires et facultaires.
- Que l'Université rappelle régulièrement aux professeurs la politique qui concerne les étudiants qui participent à des activités artistiques, communautaires ou sportives.
- Que l'Université Laval n'oublie pas ses retraités.

2.4

LA VALORISATION ET LA RECONNAISSANCE

*« À l'Université Laval, on peut se vanter d'être les plus modestes. »
André Papillon, professeur à la faculté de musique*

« La fierté envers l'Université se développe par la valorisation des personnes et de leurs réalisations. C'est en parlant davantage des réussites et des réalisations que se créent un souvenir positif et une motivation à poursuivre le travail accompli. Il faut donc créer et multiplier ces occasions de reconnaître la valeur de tous les membres de la communauté universitaire, leurs réussites, leur engagement et par le fait même, de développer leur fierté » Commission d'orientation, 1998.

« Que l'Université Laval examine et mette en place les meilleurs mécanismes pour valoriser les activités des membres dans tous les domaines où ils excellent. »

(Recommandation 28 de la Commission d'Orientation)

Constat majeur de notre étude, le thème de la valorisation a soulevé les passions. Il n'est pas une table ronde dans les facultés et les services où ce thème n'a pas été longuement discuté. Le fait que nous soyons une grande université peut effectivement entraîner le sentiment d'un certain anonymat. Cependant les membres de la Commission sont convaincus que la valorisation reste l'une des pierres angulaires du développement du sentiment d'appartenance. Peu importe son titre ou sa fonction, chaque membre de la communauté universitaire espère voir son travail et sa participation reconnus. N'est-ce pas la base du respect et de la considération de la personne ? Qui prend le temps de remercier publiquement les employés de soutien ou les professionnels qui assurent la qualité de notre milieu de vie ? Et pourtant, la grande majorité du personnel effectue un travail d'une qualité digne d'estime et de mention.

Il faudrait que les administrateurs soient conscients que les restructurations entraînées par les coupures gouvernementales ont affecté de nombreux membres de leur communauté et qu'ils prennent tous les moyens pour recréer un climat de confiance, de motivation et de valorisation. L'espoir de la retraite ne doit pas être un but.

La Commission recommande :

Recommandation 40

Que l'Université favorise pour le personnel et les professionnels la possibilité d'échanges avec une autre université ou une entreprise sur le modèle des périodes sabbatiques.

Recommandation 41

Que toutes les facultés et services aient un comité responsable de la mise en valeur de leurs membres.

Plus particulièrement la Commission recommande :

- Que les associations étudiantes dont certaines honorent déjà les professeurs, soient invitées à manifester leur reconnaissance envers les autres membres du personnel de l'Université.
- Que les facultés, à l'occasion de remises de prix ou de bourses, reconnaissent publiquement la participation de ses membres à la vie facultaire ou universitaire.
- Que des lettres de remerciements personnalisées soient envoyées aux étudiants et membres du personnel qui s'impliquent dans la vie universitaire en plus de leur charge régulière de travail.
- Que dans chaque faculté et service soit créée une journée de reconnaissance des membres du personnel.
- Que l'Université Laval mette tout en œuvre pour faire connaître et reconnaître tous les membres de la communauté qui excellent dans la création artistique, sportive, etc.
- Que chaque faculté et chaque service fasse connaître ce qu'il fait pour valoriser son personnel.

Dans le cadre de la valorisation, certaines facultés et associations étudiantes honorent des professeurs et des chargés de cours; à l'échelle universitaire, le réseau de valorisation de l'enseignement décerne un prix annuel d'excellence en enseignement. Un seul prix ? N'y aurait-il qu'un seul professeur par an qui mérite officiellement l'estime de toute la communauté universitaire pour sa compétence en enseignement? Les organismes de recherche financent des centaines de professeurs en fonction de leur compétence dans le domaine de la recherche. Pourquoi l'Université Laval n'en ferait pas autant pour souligner les qualités pédagogiques de ses professeurs ? Les titres de professeur et d'enseignant ne sont-ils pas à valoriser davantage ? Ne serait-ce pas là une des clés de leur motivation ?

La Commission recommande :

Recommandation 42

Que les autorités compétentes réfléchissent sur l'opportunité d'attribuer des points d'activités aux facultés pour l'implication des professeurs dans la vie universitaire.

Recommandation 43

Que l'association des diplômés de l'Université Laval, par le biais des journaux « Contact » ou « Au fil des événements », soit sensibilisée à la valorisation de ses diplômés qui n'ont pas déjà une reconnaissance publique.

Recommandation 44

Que le réseau de valorisation de l'enseignement reconnaisse annuellement la compétence pédagogique de plus d'un membre du corps professoral et enseignant avec les prix et honneurs pouvant s'y rattacher.

Recommandation 45

Qu'à l'image du réseau de valorisation de l'enseignement, l'Université Laval se dote d'un réseau de valorisation du personnel et des professionnels.

Plus particulièrement la Commission recommande :

- Que dans chaque faculté et service soit installé un tableau d'honneur pour reconnaître la participation universitaire au même titre que l'excellence académique.
- Que chaque faculté et chaque service fasse connaître à l'ensemble de la communauté les moyens qu'ils ont utilisés pour reconnaître la participation de leurs membres.

LA VALORISATION PEUT AUSSI PROVENIR DE NOMBREUX PETITS DÉTAILS

La carte d'identité universitaire :

Qui peut être fier de sa fonction en présentant sa carte d'identité universitaire ? « Université Laval - personnel de l'Université ». Aucune reconnaissance de sa fonction ou même de sa faculté. Aucune information sur la localisation de l'Université. En outre, les étudiants doivent souvent montrer leur carte à l'extérieur du campus. Ils seraient fiers que leur faculté et leur niveau d'étude y soient mentionnés. La carte est un véritable passeport dont les universitaires devraient pouvoir être fiers.

La Commission recommande :

Recommandation 46

Que l'Université améliore l'aspect des cartes d'identité et que ces cartes comprennent les éléments suivants : la localisation de l'Université, le titre ou la fonction, pour les étudiants le grade postulé ainsi que sa faculté.

Les objets promotionnels de l'Université :

Un petit comptoir situé dans le magasin « Zone » au pavillon Pollack, est-ce suffisant ? Pourquoi ne pas installer dans chaque faculté un comptoir, géré par des étudiants qui se chargeraient de vendre tasses, crayons, stylos, plaques de voitures, autres objets à créer par les étudiants, etc., marqués du nom de notre Université ou de son sceau à un prix beaucoup plus accessible ?

Les étudiants attachent beaucoup de valeur aux vêtements portant des emblèmes de leur faculté ou département. Ces articles promotionnels ont sans aucun doute une valeur symbolique et gagneraient à être mieux exploités. Cela aussi fait partie du sentiment d'appartenance.

La Commission recommande :

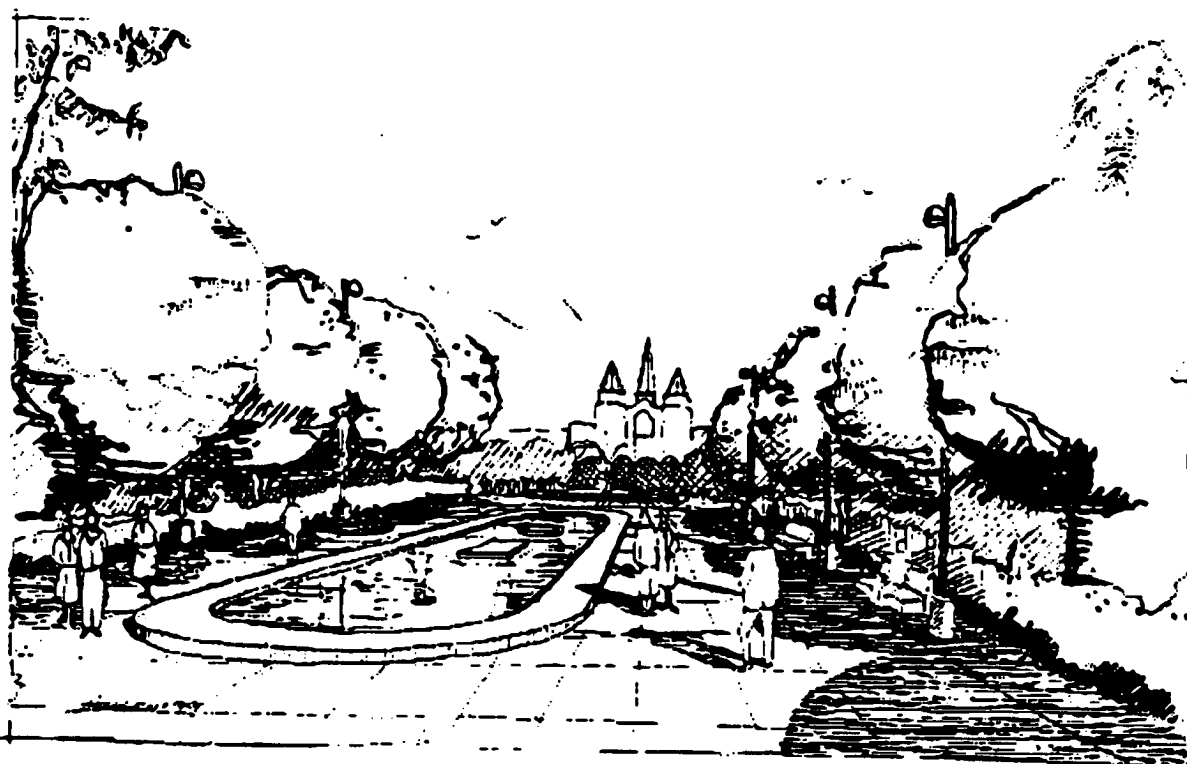
Recommandation 47

Que l'Université révise sa politique de commercialisation des articles promotionnels pour qu'ils soient mieux distribués, moins chers et qu'ils soient le symbole de notre fierté d'être membre de la communauté universitaire.

2.5

LE MILIEU DE VIE

L'Université Laval est sans aucun doute le lieu où la concentration de jeunes est la plus importante dans l'est du Québec. Pourtant le campus est hors du circuit urbain et l'on se plaît à dire « Une ville dans la ville ». Est-ce normal qu'un campus où plus de 34 000 étudiants vivent ensemble prenne l'aspect d'un terrain sans vie le soir et surtout les fins de semaine.



Au cours des tables rondes, les membres de la communauté universitaire ont souvent exprimé le souhait de vivre sur un campus plus vivant, plus agréable, plus ouvert sur le monde et riche en activités sociales. N'avons-nous pas par exemple la possibilité de créer au centre du campus une patinoire extérieure naturelle l'hiver qui deviendrait une piste pour patins à roues alignées l'été dont l'accès serait gratuit pour tous les membres de la communauté universitaire ?

C'est en ce sens que la Commission souhaite que l'Université profite des compétences des membres de la Faculté d'aménagement, d'architecture, et des arts visuels pour concevoir un

aménagement du territoire plus dynamique et plus attirant. Le laboratoire de maîtrise en design urbain a déjà fait un travail remarquable en ce sens (voir en annexe - extrait du « **Projet de requalification et de développement de la cité universitaire** » - P. Larochelle, 1999).

Un milieu de vie, c'est aussi la culture de l'art. Riche d'un théâtre qui risque de terminer sa vie en « *Cinéma Paradisio* », pourquoi ne pas en profiter pour faire renaître un cinéma dynamique avec des films à thème où des débats seraient organisés, avec des pièces de théâtre, etc.

Un milieu de vie c'est aussi (et encore) l'accueil, c'est-à-dire l'hospitalité. De nombreuses personnes ont souhaité la présence sur le campus d'un hôtel universitaire pour accueillir les visiteurs de marque, les conférenciers, les chercheurs, les industriels, etc. En ces périodes de restriction, cette proposition pourrait sembler prétentieuse et pourtant elle a été plusieurs fois renouvelée lors de cette étude. Dans cette même lignée, la création de cercles facultaires à l'image des « *faculty club* » ne serait-elle pas l'invitation à l'accueil et aux échanges ? Il est cependant évident que ce n'est pas la meilleure période économique pour la réalisation de tels projets; les membres de la Commission en sont conscients. Cependant il est primordial que l'on réfléchisse à ces suggestions.

Bien sûr il y a « Le Cercle » au Pavillon Desjardins, mais est-il propice aux rencontres et aux discussions ?

Le milieu de vie concerne aussi les services. On va dans un service par nécessité et non par envie. Or, dans certains services telle la bibliothèque, cela devrait être aussi le contraire.

Que dire de tout cela, ce ne sont que quelques exemples. Quel lien peut-on faire entre eux pour arriver à une bonne qualité de notre milieu de vie? Qui en est le chef d'orchestre ?

Nous disons souvent que le campus est une ville dans la ville. Mais a-t-on déjà vu une ville sans un « conseil de ville » ? Ce n'est pas le rôle d'un recteur, des vice-recteurs ou de différents directeurs de service que de remplir ces fonctions. Le rôle d'un « *Conseil de ville* » pourrait, à l'image d'un conseil municipal, se charger de l'aménagement du territoire en collaboration avec les facultés et les services concernés, de son animation, de sa vie sociale, pour ne citer que ces exemples.

Finalement, le milieu de vie touche aussi les facultés. Beaucoup de questions devraient trouver des réponses rapidement : - Peut-on développer un sentiment d'appartenance dans des facultés situées dans les tours de l'Université ? - Les cafétérias sont-elles toutes accueillantes ? - Dans certaines facultés, les salles des associations étudiantes sont-elles adaptées à leurs fonctions et favorisent-elles l'implication ? - Les salles réservées au personnel sont-elles toutes chaleureuses ? Bien sûr il y en a qui le sont. Il ne faut pas tomber dans la critique facile. En revanche, il ne faut pas

négliger que dans certains cas une très nette amélioration de l'environnement de ces salles serait favorable au développement du sentiment d'appartenance.

La Commission recommande;

Recommandation 48

Que l'Université crée parmi ses membres un « Conseil de ville universitaire » qui aurait, en collaboration avec le rectorat, les vice-rectorats et les services concernés la charge de coordonner et d'animer la vie universitaire et de veiller à la qualité de l'aménagement du territoire.

Recommandation 49

Que l'Université Laval étudie la possibilité de louer des terrains ou des locaux sur le campus pour certains types de commerces (auberge, petits restaurants, poste, services, etc) autour d'une rue piétonnière accueillante.

Plus particulièrement la Commission recommande :

- Que l'Université Laval profite des compétences des professeurs et des étudiants de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels pour repenser l'aménagement du territoire universitaire.
- Que l'Université, en collaboration avec la Faculté de musique et du SASC, étudie la possibilité de redonner vie au théâtre de la cité universitaire : concerts, cinéma, théâtre, débats, etc.
- Que l'Université étudie la possibilité de relocaliser les facultés actuellement situées dans les tours, architecture peu propice au développement du sentiment d'appartenance.
- Que dans certaines facultés, on continue d'améliorer l'aménagement des cafétérias et des salles des associations afin de s'assurer d'un environnement plus humain et chaleureux.
- Que dans certaines facultés et certains services on continue d'améliorer l'aménagement des salles pour le personnel afin de s'assurer d'un environnement plus humain et chaleureux.
- Que les facultés et départements poursuivent leur réflexion afin que les étudiants aient un temps de repas leur permettant de participer à la vie universitaire. (Les étudiants des facultés éloignées du pavillon Desjardins n'ont pas le temps de venir aux chaires de l'ÆLIÉS, par exemple)

Il faut bien en parler dans ce dossier : le stationnement.

Le milieu de vie nécessite de se préoccuper aussi du stationnement, sujet problématique dans toutes les universités québécoises. Les parcomètres et les horodateurs sont pensés en fonction d'un stationnement à court terme. Le système actuel impose donc aux visiteurs la préoccupation constante de la durée de leur séjour sur le campus - la plus courte possible par souci d'économie. Les automobilistes sont placés devant une alternative : soit payer pour du temps de stationnement non utilisé ou recevoir une contravention de 42 \$. Que de discussions et d'échanges ont avorté à cause de ce système !

Il se donne un nombre extrêmement élevé de contraventions sur le campus : 18 000 à 20 000 par an ! Plutôt que d'accuser tant de personnes d'imprévoyance, ne pourrait-on pas revenir à l'ancien système qui permettait aux visiteurs d'allonger leur séjour à volonté ?

La Commission recommande :

Recommandation 50

- ***Que l'Université implante un système de gestion du stationnement où les visiteurs payeraient à leur départ pour le temps passé sur le campus.***

La Commission recommande, par exemple :

- Que l'Université étudie la possibilité d'avoir, pour les membres des centres de recherche ou des facultés situées hors campus, des vignettes de stationnement valables sur le site de l'Université (et réciproquement).
- Que l'Université étudie la possibilité qu'un petit stationnement gratuit de 10 minutes soit installé devant chaque pavillon.

2.6

LA COMMUNICATION

« Rien n'est plus subjectif que l'information.

*Celle que l'on a cru donner, celle que l'on a cru entendre, celle que l'on a cru bien diffuser
celle que l'on a voulu aller chercher et celle que l'on a voulu écouter »*

Un service des communications sert surtout à diffuser de l'information. Mais la communication, dans le sens de dialogue, de partage de parole et d'écoute mutuelle, est de la responsabilité de chacun. Cependant, l'Université fait-elle tout ce qui est possible pour susciter ces échanges ou bien nos mentalités les freinent-ils ? Il n'est pas une table ronde dans les facultés et les services où ce thème n'a pas fait l'objet de longues discussions. Pierre angulaire de la vie d'une grande communauté telle la communauté universitaire, la communication est sans aucun doute l'un des points forts dans le maintien du sentiment d'appartenance.

Le terme de communication est sujet à de nombreuses interprétations. Quoi qu'il en soit, au cours de notre étude, trois aspects ont été évoqués par tous : 1) la communication entre les personnes, 2) la communication de l'information et 3) la communication avec le milieu extérieur à l'Université. Ces trois points seront donc traités dans cette partie de l'avis.

LA COMMUNICATION ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

La richesse d'un campus universitaire est sans aucun doute la variété de la formation donnée, la variété des genres humains et des concepts intellectuels. L'Université profite-t-elle de cette richesse intellectuelle ? Or que ressentent ou perçoivent les membres de notre communauté ?

L'animation des tables rondes où toutes les catégories du personnel d'une faculté ou d'un service étaient rassemblées pour échanger a sans aucun doute été un moment privilégié où chacun s'est senti consulté, considéré et écouté. N'est-ce pas l'occasion pour la direction de l'Université, pour chaque doyen ou directeur de service de prendre cet exemple pour animer des rencontres périodiques ?

Finale­ment, bien que conscient des charges de travail des membres de la direction de l'Université, l'ensemble du personnel de la communauté universitaire souhaite que la direction fasse, à l'occasion, des visites dans les facultés et les services pour échanger sur des sujets divers et surtout pour être écouté. Cela se fait déjà à la demande de certains doyens et directeurs de services. Les membres de la Commission le savent, mais ils sont les seuls.

Le défi d'une société telle l'Université ne pourrait-il pas être le rétablissement de la communication humaine ?

La Commission recommande :

Recommandation 51

Que la direction de l'Université fasse un rapport annuel qui serait déposé au Conseil universitaire pour faire connaître les moyens qu'elle a utilisés pour susciter et encourager la communication entre les différentes composantes de l'Université.

Plus particulièrement la Commission recommande :

- Que les doyens et les directeurs de service organisent annuellement des réunions avec des représentants de l'ensemble de leurs membres afin d'échanger sur des sujets propices à améliorer les relations humaines de leur faculté ou service.
- Qu'à leur demande, des membres de la direction de l'Université viennent régulièrement rencontrer les membres de chaque faculté et service.
- Que chaque vice-recteur s'assure d'instaurer une communication efficace dans son champ d'intervention et qu'il veille à ce que ces communications s'inscrivent dans un plan d'ensemble et touchent toute la communauté universitaire.
- Que chaque doyen ou directeur de service fasse un rapport annuel qui serait déposé au Conseil universitaire pour faire connaître les moyens qu'il a utilisés pour susciter et encourager la communication et l'échange dans sa faculté ou son service.

LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

Les moyens de communication sont relativement nombreux à l'Université Laval; cependant il semble qu'ils soient trop directionnels. La perception des membres de la communauté est que l'information va de la direction vers les facultés et services mais que l'inverse est plus rare. Autre constat : si une multitude d'informations est largement diffusée, la majorité des membres de la communauté ne la reçoit pas ou ne s'en en­quiert pas. Pourquoi ?

La grande majorité des lecteurs de « *Au Fil des événements* » trouve ce journal indispensable mais souhaite qu'il soit, outre une gazette officielle de l'Université, un instrument de communication entre tous les membres de la communauté universitaire.

La Commission recommande :

Recommandation 52

Que l'Université Laval, en concertation avec le service des communications, prenne tous les moyens pour développer son journal « Au fil des événements » et susciter l'envie de toute la communauté d'y participer.

Plus particulièrement la Commission recommande :

- Que l'Université Laval fasse de son journal « Au fil des événements », non seulement un bulletin d'informations, mais aussi un journal de débats, de valorisation de tous les membres de la communauté universitaire et qu'une revue de presse des journaux d'autres universités y soit intégrée.
- Que l'Université Laval prenne les moyens pour que le journal de l'Université « *Au fil des événements* » se développe, soit accessible aux diplômés, aux membres de la formation continue, aux membres du gouvernement, ainsi qu'aux membres de la Commission de la Capitale Nationale, des retraités, etc.
- *Que L'Université, à travers ses différents médias d'information, consacre des espaces particuliers et distincts à la participation à la vie universitaire et qu'elle recense les activités ayant lieu sur le campus et hors campus afin qu'elles soient mieux diffusées. (Recommandation dans l'avis sur la participation des étudiants à la vie universitaire, CAE).*
- Que la direction des Ressources humaines travaille en relation avec le service des communications pour développer des outils simples mais efficaces pour la diffusion de l'information interne.
- Que le service des communications utilise le système Vidéo-Campus pour valoriser le personnel, annoncer les nominations, etc. Mais ce système est-il efficace ?
- Que le journal « *Au Fil des événements* » publie régulièrement une page ouverte aux associations étudiantes et aux facultés et services.
- Que le journal « *Au Fil des événements* » présente régulièrement des portraits d'étudiants, de professeurs, d'employés sur le modèle des « ZOOM sur les étudiants des 2^e et 3^e cycles ».
- Que le service des communications s'enquière régulièrement auprès des facultés et services des informations à diffuser et que, réciproquement, les facultés et services fournissent leurs informations et communication au service des communications.

LA COMMUNICATION AVEC LE MILIEU

« IL EST GRAND TEMPS QUE LA RÉGION RÉALISE QUE LORSQUE L'ON FAIT MAL À L'UNIVERSITÉ LAVAL, C'EST À TOUTE LA RÉGION QUE L'ON FAIT MAL... »

Jean-Paul L'Allier, maire de Québec
Forum économique Québec Chaudière-Appalaches
23 février 1999.

L'Université doit s'ouvrir sur le monde. Les efforts sont remarquables avec, par exemple, la création du bureau international. Il est indispensable de continuer à développer cette orientation. Cependant, malgré cette ouverture internationale, il ne faut pas oublier qu'il est aussi primordial de s'ouvrir dans notre propre milieu. La presse locale a un rôle majeur à jouer à ce niveau. Mais hélas, quelle est l'image que donne la presse locale de notre Université ? Les articles sont-ils représentatifs de la qualité des réalisations de notre institution ? Les articles sont-ils représentatifs de notre vie universitaire ? Les articles ou les éditoriaux sont-ils constructifs ? Facilité journalistique peut-être ou manque d'informations ? Le constat est là ; la presse locale prend plus de plaisir à détruire qu'à diffuser la qualité des réalisations de l'Université. Problèmes de communication ou de méconnaissance ? Peut-être. Sommes-nous fautifs ou est-ce plutôt un problème de relation avec certains médias locaux (car cela n'est pas le cas au niveau provincial) ?

Peut-on développer une fierté d'appartenir à l'Université Laval quand une partie de la presse nous donne une image négative ?

La Commission recommande :

Recommandation 53

Que l'Université Laval établisse un partenariat avec le milieu journalistique universitaire, local, régional, provincial et international.

Plus particulièrement la Commission recommande :

- Que dans chaque faculté et dans chaque service soit créé un comité de presse qui, régulièrement, transmettrait ses informations pertinentes au service des communications.
- Que le service des communications trouve les moyens concrets pour que la presse soit consciente des réalisations et des succès de tous les membres de la communauté universitaire.
- Que l'Université renforce ses moyens pour que les municipalités de la région soient sensibilisées aux réalisations de ses membres.

3

De la Collation des grades à la vie professionnelle

LA COLLATION DES GRADES

La collation des grades est l'un des moments qui marquera l'étudiant, sa famille et ses amis lorsqu'il quittera l'Université Laval. Cette collation est souvent aussi un déclencheur de la cohésion d'un groupe et, par conséquent, une étape importante dans le développement et le maintien du sentiment d'appartenance ainsi que l'établissement de liens indéfectibles avec l'association des diplômés.

Que souhaitent les étudiants ?

Au cours de cette étude nous avons constaté une très grande homogénéité dans l'orientation des points de vue (quelque soit le statut universitaire) sur tous les sujets abordés. En revanche, la grande diversité des conceptions d'organisation de la collation des grades permettant de favoriser la fierté de l'appartenance nous permet difficilement d'émettre des recommandations représentatives et objectives de l'ensemble des étudiants.

Cependant, la très grande majorité des étudiants souhaitent à la fois une cérémonie universitaire à caractère officiel et une autre cérémonie, plus intense, au sein de leur faculté.

La Commission recommande :

Recommandation 54

Que l'université poursuive ses efforts pour faire de la collation des grades le début d'une association durable entre les diplômés et l'Université.

La collation des grades doit aussi donner l'occasion à l'Université de se faire connaître auprès des familles présentes.

Plus particulièrement la Commission recommande :

- Que pendant l'attente des familles (qui dure souvent une heure et demie) le service des communications présente un film sur l'Université. Des affiches relatant les réalisations des membres de la communauté devraient aussi être exposées.
- Que les facultés honorent chaque année un diplômé récent et que le récipiendaire de ce prix facultaire soit candidat à la Médaille Raymond Blais.
- Que les doyens de chaque faculté trouvent des moyens concrets pour que les professeurs soient présents lors de la collation des grades de leur faculté.
- Que pour les étudiants de maîtrise et de doctorat, le nom du directeur de recherche soit cité en même temps que celui de son étudiant et que ce directeur, présent à la cérémonie, accompagne son étudiant lors de la remise du diplôme par le recteur.
- Que chaque faculté honore publiquement un membre du personnel qui s'est distingué au cours de l'année pour son implication dans la vie facultaire et que cette personne ait une place sur la tribune officielle.
- Que chaque faculté honore publiquement un étudiant qui s'est distingué au cours de l'année pour son implication dans la vie facultaire ou universitaire.
- Que chaque faculté profite de cette cérémonie pour nommer le diplômé qui pourrait être le lien entre les membres de sa promotion et l'association des diplômés.
- Qu'aux cérémonies facultaires soit invitée des membres de l'ADUL, lien potentiel entre les nouveaux et anciens diplômés.

LA PARTICIPATION DES DIPLÔMÉS À LA VIE UNIVERSITAIRE

Le sens de la continuité est essentiel au développement du sentiment d'appartenance. Non seulement l'Université doit garder le contact avec les diplômés, mais elle doit aussi les inviter à continuer à participer à la vie universitaire.

Inviter un diplômé, lui offrir la possibilité de rencontrer des étudiants, c'est le valoriser, c'est reconnaître la qualité de sa formation, de son diplôme, de ses compétences et de son expérience. C'est aussi établir un lien essentiel entre l'Université et le monde du travail. Faut-il rappeler que les cégépiens et collégiens choisissent leur université en fonction de la possibilité d'effectuer des stages crédités ou rémunérés ?

De nombreux diplômés ne se sentent pas interpellés par les rencontres sociales et les tournois de golf. En revanche, ils sont prêts à s'impliquer dans leur ancienne faculté envers laquelle ils ont un sentiment d'appartenance. L'enquête a révélé que leur sentiment d'appartenance envers l'Université Laval reste faible. C'est donc aux facultés de favoriser l'établissement de relations stables et continues avec leurs anciens étudiants.

La Commission recommande donc :

Recommandation 55

Que l'Université Laval, en partenariat avec les facultés et l'association des diplômés, étudie la possibilité d'investir des fonds pour créer la « Chaire des diplômés ».

Plus particulièrement la Commission recommande :

- Que chaque faculté puisse profiter de cette chaire pour inviter des diplômés afin de rencontrer les étudiants ou effectuer des conférences relativement à leur profession ou le marché du travail.
- Que le Journal *Contact* fasse la promotion de la création de la chaire des diplômés.
- Que les unités soient encouragées à inviter des anciens diplômés pour des causeries, conférences, témoignages, etc., dans le cadre d'un cours.
- Que les facultés donnent la possibilité aux diplômés qui le désirent d'être jumelés avec un étudiant de leur champ d'étude.
- Que la direction de l'Université, en collaboration avec l'association des diplômés, prenne les moyens pour maintenir et développer la gestion du fichier et du suivi de tous ses diplômés.

La Commission recommande :

Recommandation 56

Que l'association des diplômés fasse annuellement la tournée de chaque faculté pour rencontrer les finissants de l'année et choisir les étudiants qui pourront servir de lien entre leur promotion et l'association des diplômés.

Recommandation 57

Que la direction de l'Université envisage sérieusement la possibilité de nommer des diplômés comme membres (non-votants) aux Commissions et au Conseil universitaire.

Enfin, n'oublions pas nos retraités : de plus en plus jeunes, leur apport à l'Université Laval peut être considérable. Dans le cadre de ce dossier, les membres de la Commission des affaires étudiantes les contacteront par le biais de leur association.

Chapitre IV

Conclusion

Que cette conclusion soit une introduction à la réflexion de tous les membres de la communauté sur les grandes orientations de cet avis de la Commission des affaires étudiantes.

Recommandation 58

Que l'Université Laval publie et diffuse tous les ans une revue sur les initiatives et les réalisations de chaque faculté, chaque administration, chaque service et chaque association.

Chapitre IV

Récapitulatif des recommandations

Recommandation 1

Que le vice-rectorat au développement trouve les moyens pour établir des contacts directs avec les étudiants des cégeps et collèges.

Recommandation 2

Qu'afin de susciter des demandes d'information et de candidatures, l'Université offre dans chaque cégep des bourses d'accueil pour des programmes non contingentés.

Recommandation 3

Que l'Université, de concert avec les associations étudiantes (CADEUL), organise chaque année une fin de semaine ou seraient invités les présidents des associations de chaque cégep afin favoriser des liens directs avec les étudiants.

Recommandation 4

Que l'information destinée aux collégiens et cégépiens soit orientée en fonction des programmes et facultés.

Recommandation 5

Que l'association des diplômés de l'Université Laval valorise les efforts de ses membres dans le recrutement des étudiants pour leur « *Alma mater* ».

Recommandation 6

Que le vice-rectorat au développement mette tout en œuvre pour valoriser l'Université Laval auprès des conseillers pédagogiques et d'orientation des cégeps et collèges.

Recommandation 7

Que les associations étudiantes intègrent, dans la mesure du possible, les activités de l'Université dans leurs activités d'accueil et d'intégration (Événement de la Rentrée, Rendez-vous Laval, ouverture officielle de l'année universitaire par le Recteur, etc.).

Recommandation 8

Que les associations étudiantes élaborent ou participent à l'élaboration de programmes de parrainage ou de réseaux d'entraide pour l'accueil des nouveaux étudiants lors de leur première année d'études, en concertation avec leur faculté et les départements.

Recommandation 9

Que les associations étudiantes informent les doyens et les directeurs de programmes et de départements des activités d'accueil et d'intégration qui sont prévues à la rentrée.

Recommandation 10

Que les associations étudiantes aient des panneaux d'affichage permanents où tous les renseignements sur les activités de l'association seraient présentés dans les cafétérias ou halls des facultés.

Recommandation 11

Que chaque directeur de programme fasse connaître aux nouveaux étudiants du premier cycle le nom d'un conseiller pédagogique et que les responsables des CAS fassent de même pour les étudiants de 2^e et 3^e cycles qui n'ont pas encore de directeur de recherche.

Recommandation 12

Que les facultés et départements, en collaboration avec les associations étudiantes, s'assurent d'un accueil aux sessions d'automne et d'hiver pour tous les nouveaux étudiants des trois cycles (allocution du doyen, remise de prix et bourses, présentation des professeurs, du personnel et des associations d'étudiants, présentation des personnes ressources et des ressources disponibles, présentation de la vie associative et universitaire, etc.).

Recommandation 13

Que dans chaque faculté soient installés des panneaux sur l'histoire de l'Université Laval et de la faculté, ses réalisations, sa vie associative, les membres de la faculté, les grands diplômés, les entreprises et organisations partenaires.

Recommandation 14

Que les facultés, programmes ou départements participent à l'élaboration de programmes de parrainage ou de réseaux d'entraide pour l'accueil des nouveaux étudiants lors de leur première année d'études, en concertation avec les associations d'étudiants, et qu'ils sollicitent la participation des professeurs et des personnes ressources (professionnels et employés de soutien).

Recommandation 15

Que les doyens rédigent un rapport sur les activités d'accueil et d'intégration au cours du trimestre d'automne qu'ils présenteront au Conseil de la faculté ainsi qu'au Conseil universitaire.

Recommandation 16

Que les doyens, vice-doyens à la recherche et directeurs de programme organisent une journée de la création et de la recherche et y invitent tous les étudiants de 2^e et 3^e cycles y compris ceux « hors campus ».

Recommandation 17

Que l'Université, en collaboration avec les associations étudiantes, le service des résidences et les responsables des parrainages, identifie les étudiants provenant des autres régions du Québec et leur offre le maximum de support.

Recommandation 18

Que le Bureau du registraire, les services d'Aide financière, des activités socioculturelles et sportives envisagent sérieusement la possibilité de tenir un comptoir d'accueil et de renseignements express durant les deux ou trois premières semaines d'accueil au pavillon Alphonse-Desjardins.

Recommandation 19

Que l'Université améliore la signalisation et l'environnement architectural des bureaux d'accueil du registraire et de la faculté des études supérieures, ou même envisage de les relocaliser.

Recommandation 20

Que l'Université organise des stages de formation pour toutes les personnes qui participent à l'accueil.

Recommandation 21

Que Rendez-vous Laval se déroule en deux étapes: durant la première semaine pour tous les services de base et durant la seconde ou troisième semaine pour mettre en valeur toutes les facettes de la vie universitaire.

Recommandation 22

Que les services aux étudiants effectuent une tournée des facultés et des pavillons au cours des trimestres d'automne et d'hiver afin de faire connaître les ressources et les services qu'ils offrent.

Recommandation 23

Que le guide ORFÉ soit accessible en permanence dès la page d'accueil d'Alérion et qu'une section destinée aux nouveaux étudiants y soit clairement identifiée.

Recommandation 24

Que chaque faculté et service adopte une procédure d'accueil de chaque nouveau membre du personnel.

Recommandation 25

Que les enseignants soient sensibilisés au fait que leur disponibilité hors des cours est un facteur primordial de la formation des étudiants et du développement de leur sentiment d'appartenance. Que cette disponibilité soit reconnue et valorisée.

Recommandation 26

Que chaque faculté réalise l'importance de personnaliser la formation des étudiants, nouvelle réalité de notre société.

Recommandation 27

Que les facultés étudient la possibilité que soit offert en sections plus restreintes au moins un cours obligatoire de première session.

Recommandation 28

Que la direction du réseau de valorisation de l'enseignement redéfinisse son rôle d'aide en fonction des besoins exprimés par le corps professoral et les enseignants: préparation des notes de cours, suivi des évaluations de l'enseignement, préparation de page WEB, etc ...

Recommandation 29

Que l'Université se donne le défi de faire de notre bibliothèque, une bibliothèque de renommée internationale.

Recommandation 30

Que les directeurs de département s'assurent d'une meilleure disponibilité de la part des directeurs de recherche et que cette disponibilité soit prise en compte dans leur charge de travail.

Recommandation 31

Que les directeurs de recherche et les étudiants chercheurs rencontrent et accueillent régulièrement des étudiants de premier cycle pour faire naître en eux le désir de découvrir le monde la recherche, le désir de s'inscrire aux cycles supérieurs, le sentiment d'être attendu.

Recommandation 32

Que les directeurs de recherche favorisent la participation de leurs étudiants à des rencontres scientifiques entre les différents programmes des études supérieures de l'Université.

Recommandation 33

Que les doyens s'assurent que les soutenances de thèse soient effectuées sur le Campus de l'Université Laval.

Recommandation 34

Que l'Université mette tout en œuvre pour favoriser et améliorer le développement de la formation continue ainsi que de son infrastructure.

Recommandation 35

Que dans chaque faculté soit créé ou revalorisé un comité des affaires étudiantes qui pourrait être un lieu d'échange et de préparation des activités qui donneraient l'occasion à différents intervenants d'échanger sur des thèmes favorisant l'appartenance à la faculté.

Recommandation 36

Que l'Université et les services concernés valorisent davantage la création et le développement de bureaux étudiants spécialisés dans différents domaines tels l'aide juridique, la traduction, les voyages ainsi que les projets à la discipline ou au champ d'étude.

Recommandation 37

Que les facultés et les professeurs soient plus souples pour les étudiants qui participent à des activités sportives, artistiques ou sociales et trouvent les moyens pertinents pour que ces étudiants ne soient pas pénalisés dans leur formation académique.

Recommandation 38

Que la participation à la vie universitaire et facultaire soit un critère d'agrégation et de titularisation.

Recommandation 39

Qu'à la suite du succès du congrès de l'ACFAS, l'Université invite ses retraités à participer à l'organisation d'événements spéciaux.

Recommandation 40

Que l'Université favorise pour le personnel et les professionnels la possibilité d'échanges avec une autre université ou une entreprise sur le modèle des périodes sabbatiques.

Recommandation 41

Que toutes les facultés et services aient un comité de mise en valeur de leurs membres.

Recommandation 42

Que les autorités compétentes réfléchissent sur l'opportunité d'attribuer des points d'activités aux facultés pour l'implication des professeurs dans la vie universitaire.

Recommandation 43

Que l'association des diplômés de l'Université Laval, par le biais des journaux Contact ou Au fil des événements, soit sensibilisée à la valorisation de ses diplômés qui n'ont pas déjà une reconnaissance publique.

Recommandation 44

Que le réseau de valorisation de l'enseignement reconnaisse annuellement la compétence pédagogique de plus d'un professeur avec les prix et honneurs pouvant s'y rattacher.

Recommandation 45

Qu'à l'image du réseau de valorisation de l'enseignement, l'Université Laval se dote d'un réseau de valorisation du personnel et des professionnels.

Recommandation 46

Que l'Université améliore l'aspect des cartes d'identité et que ces cartes intègrent les éléments suivants: localisation de l'Université, le titre ou la fonction, pour les étudiants le grade postulé ainsi que sa faculté.

Recommandation 47

Que l'Université révise sa politique de commercialisation des articles promotionnels pour qu'ils soient mieux distribués, moins chers et qu'ils soient le symbole de notre fierté d'être membre de la communauté universitaire.

Recommandation 48

Que l'Université crée parmi ses membres un « Conseil de ville universitaire » qui aurait, en collaboration avec le rectorat, les vice-rectorats et les services concernés la charge de cordonner et d'animer la vie universitaire et de veiller à la qualité de l'aménagement du territoire.

Recommandation 49

Que l'Université Laval étudie la possibilité de louer des terrains sur le campus pour certains types de commerces (auberges, petits restaurants, poste, services, ...) autour d'une rue piétonnière accueillante.

Recommandation 50

Que l'Université implante un système de gestion du stationnement où les visiteurs payeraient à leur départ pour le temps passé sur le campus.

Recommandation 51

Que la direction de l'Université fasse un rapport annuel qui serait déposé au Conseil universitaire pour faire connaître les moyens qu'elle a utilisés pour susciter et encourager la communication entre les différentes composantes de l'Université.

Recommandation 52

Que l'Université Laval, en concertation avec le service des communications, prenne tous les moyens pour développer son journal « Au fil des événements » et qu'elle trouve les moyens pour susciter l'envie de toute la communauté à y participer.

Recommandation 53

Que l'Université Laval établisse un partenariat avec le milieu journalistique universitaire, local, régional, provincial et international.

Recommandation 54

Que l'université poursuive ses efforts pour faire de la collation des grades le début d'une association durable entre les diplômés et l'université.

Recommandation 55

Que l'Université Laval, en partenariat avec les facultés et l'association des diplômés, étudie la possibilité d'investir des fonds pour créer la « Chaire des diplômés ».

Recommandation 56

Que l'association des diplômés fasse annuellement la tournée de chaque faculté pour rencontrer les finissants de l'année et choisir les étudiants qui pourront être le lien entre leur promotion et l'association des diplômés

Recommandation 57

Que la direction de l'Université envisage sérieusement la possibilité de nommer des diplômés comme membres (non-votants) aux Commissions et au Conseil universitaire.

Recommandation 58

Que l'Université Laval publie et diffuse tous les ans une revue sur les initiatives et les réalisations de chaque faculté, chaque administration, chaque service et chaque association.